

« On ne connaît la valeur de l'eau que lorsque le puits est à sec » (proverbe anglais). L'eau est vitale, préservons-la. Meilleurs vœux à tous. Laurence Roué, Présidente.

## UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

### > NOUVELLES DISPOSITIONS

Un nouvel arrêté national, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007 encadre l'utilisation des pesticides en France pour tous les utilisateurs de produits (particuliers, personnel des collectivités, professionnels agricoles), afin de protéger la santé humaine et de limiter les différentes pollutions, accidentelles, chroniques ou diffuses, des milieux aquatiques...

Lorsque le sigle ZNT\* est apposé sur l'étiquette d'un produit phytosanitaire, il régleme la distance de non traitement à respecter. En l'absence de ce sigle, l'arrêté

prévoit l'interdiction de tout traitement sur une zone minimale de 5 mètres de part et d'autre de tout point d'eau ou cours d'eau figurant sur les cartes IGN\* au 1/25 000, en traits continus ou pointillés.

En outre, il est rappelé que depuis le mois de mai 2005, l'arrêté préfectoral du 7 avril 2005 interdit tout traitement à moins d'un mètre de tout point d'eau : avaloirs, fossés, cours d'eau, puits...

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter les avertissements agricoles n° 36 et 26 sur le site de la DRAF (cf. rubrique Pour en savoir plus).



## LES PLANTES INVASIVES

### > ZOOM SUR LA RENOUÉE DU JAPON

« La nature a horreur du vide » : dans les milieux ouverts, certaines plantes dites invasives\* colonisent ces espaces entraînant des changements des écosystèmes avec la disparition de certaines espèces locales. Les plantes invasives constituent une menace pour la biodiversité\*.

#### LA RENOUÉE DU JAPON

Vous l'avez peut-être remarquée au bord des routes, sur les terrains vagues, friches, au bord des rivières...

Elle forme de larges bandes au feuillage dense et haut (2-3 mètres) en colonisant de grands espaces. Elle a été introduite en France pour ses qualités ornementales.

#### DANGER : BIODIVERSITÉ MENACÉE

Ses caractéristiques biologiques et écologiques (cf. encadré) lui permettent d'être très compétitive vis-à-vis des autres espèces en colonisant un milieu dans



sa totalité, et ce au détriment de toutes les autres espèces. Par conséquent elle représente une menace pour les espèces endémiques\* qui disparaissent par sa présence. Ceci est problématique sachant qu'il n'existe aujourd'hui aucun moyen de lutte efficace vis-à-vis de cette plante invasive. Arracher cette plante ne suffit pas à l'éliminer complètement, il est difficile voire impossible d'extraire manuellement du sol tous ses rémanents.

**La prudence est de rigueur lors de la manipulation de cette plante. Par exemple, il est primordial de bien nettoyer les outils, après avoir travaillé sur une zone infestée. Ne favorisez pas son développement.**

#### Caractéristiques de la renouée du japon

- **multiplication végétative** par des tiges souterraines ou rhizomes qui favorisent son expansion et rendent son élimination quasi impossible
- **feuillage dense** qui capte toute la lumière au détriment des autres plantes
- **sécrétions racinaires toxiques** qui tuent les racines des plantes avoisinantes



# Le jardin en automne

> Des collégiens présentent leur travail

Des professeurs et des élèves réalisent un jardin dans le cadre du développement durable.



© Collège STE-MARIE

Tressage de rejets de noisetier pour réaliser des barrières / technique aussi utilisée pour consolider les berges de rivière

Nous sommes 14 élèves du collège Ste-Marie de St-Thégonnec en classe de 5<sup>ème</sup> et nous travaillons tous les mardis sur un projet d'aménagement durable. L'an dernier, nous avons construit un muret à l'ancienne en pierres sèches. Les parents nous ont aidés à travailler la terre. Nous avons planté différents végétaux (vivaces, annuelles, bulbes de tulipes, jonquilles, pensées, plantes aromatiques). Quelques noms de plantes : saxifrages, campanules, stachys, érigerons ou vergerettes, romarin, polémonium bleu. Cette année, deux autres espaces ont été



Jeu sur la biodiversité au jardin : reconstitution de la chaîne alimentaire

créés dont une pépinière où de nombreuses boutures ont trouvé place. Aidés par Valérie et Johan du Syndicat mixte du Haut-Léon, nous avons utilisé une tarière qui nous a permis d'effectuer un prélèvement de terre. Cet échantillon sera ensuite analysé en laboratoire afin de connaître la constitution minérale et organique de la terre. Ceci nous permettra d'apporter les substances nutritives nécessaires à la croissance des plantes.



© Collège STE-MARIE

Binage de la pépinière avant paillage

La semaine suivante nous avons observé un ensemble de paillis. Ceci nous a permis de comprendre les avantages et les inconvénients de chaque type de paillis (écorces, géotextile, toile tissée, végétaux décomposés, ardoises, briques, cosses de cacao, lin). D'autre part, nous avons aussi lavé, décapé, poncé les bancs de la cour avant de les peindre. Nous les disposerons entre les jardins afin de redistribuer les territoires du collège. Ces espaces paysagers seront délimités par des palissades en branches de saule et de noisetier. Nous les avons confectionnés sous forme de tressage avec le concours de Roman, spécialiste des cours d'eau et de leur protection auprès du Syndicat mixte du Haut-Léon.

Le groupe IDD\*  
5<sup>ème</sup> du collège Ste-Marie

## Qualité de l'eau de la Penzé (février à octobre 2006)

| Nitrates                           | Valeurs maximales |
|------------------------------------|-------------------|
| Rivière Penzé/Prise d'eau/Coz Pors | 43 mg/l           |
| Captage souterrain/Bodinéry        | 58 mg/l           |
| Eau distribuée au robinet          | 42 mg/l           |
| Rivière Penzé/Penhoat              | 59 mg/l           |

Normes Alimentation

Eau Potable :

en nitrates : < 50 mg/l

en pesticides : < 0,1 µg/l

|  | Pesticides* | Valeurs maximales | Usages   |
|--|-------------|-------------------|--|
| Rivière Penzé /<br>Prise d'eau<br>Coz Pors | Glyphosate  | 0,28 µg/l         | Herbicide à usage agricole et non agricole (1) |
|  | AMPA        | 0,12 µg/l         | Molécule de dégradation du glyphosate (2)      |
| Rivière Penzé /<br>Penhoat                 | Glyphosate  | 0,28 µg/l         | (1)  |
|  | AMPA        | 0,19 µg/l         | (2)  |

\*Selon le protocole BEP / après 10 millimètres de pluie dans les dernières 24 heures

Pour les nitrates, l'eau de la Penzé sert à diluer l'eau du captage de Bodinéry dont les concentrations sont supérieures à la norme AEP\*. Les concentrations moyennes annuelles en nitrates sont en régression depuis la mise en place du périmètre de protection en 1999, passant de 70 mg/l en 1998 à 58 mg/l en 2006.

En ce qui concerne les pesticides, le protocole Bretagne Eau Pure est destiné à repérer les concentrations maximales liées au lessivage des produits par les précipitations. Les analyses réalisées par la DDASS29, après mélange des eaux de rivière et du captage, n'ont pas mis en évidence de dépassement de la norme AEP.

## Poème

Nous sommes en cinquième,  
Et la nature on aime,  
L'an dernier,  
Des petits jardiniers,  
Ont construit un mur,  
Pour qu'il dure,  
Et cette année,  
Nous sommes arrivés,  
Nous avons tout nettoyé,  
Puis on a planté  
Quelques plantes vivaces  
Très tenaces,  
Et des plantes annuelles  
Qui sont très belles.  
Nous avons peint les bancs  
Qui sont très beaux maintenant,  
Dans notre tâche nous avons été aidés,  
Nous les potaches,  
Par des personnes avisées,  
Valérie nous a appris  
Les animaux du sol et leur vie,  
Les types de paillis,  
Johan nous a instruits.  
Mais le travail n'est pas fini,  
Vivement mardi !

Alyx, de 5<sup>ème</sup> Parme



## » Pour en savoir +

[www.draf.bretagne.agriculture.gouv.fr](http://www.draf.bretagne.agriculture.gouv.fr)

Cliquez sur protection des végétaux puis avertissements agricoles/puis utilisation des produits phytos

## » Lexique\*

- AEP : Alimentation en Eau Potable
- Biodiversité : ou diversité biologique, représente la diversité de toutes les formes du vivant
- IDD : Itinéraire De Découverte
- IGN : Institut Géographique National
- Plante invasive : plante importée, dont l'introduction volontaire ou fortuite, provoque des nuisances à l'écosystème colonisé
- Plante endémique : espèce végétale locale, dont l'aire de répartition est limitée à une région
- ZNT : Zone Non Traitée

Édité à 5 000 exemplaires par le  
Syndicat Mixte pour l'Aménagement  
Hydraulique des Bassins du Haut-Léon

2, place de la Mairie - St-Thégonnec

02 98 79 64 89

[syndicat.hautleon@wanadoo.fr](mailto:syndicat.hautleon@wanadoo.fr)

Directrice de la publication

L. Roué, Présidente du SMHL

Rédaction / contact

V.Sibiril avec la participation de R.Allain, J.Cheveau  
et du collège Sainte-Marie

Comité de lecture

L.Roué, D.Mazé, J-Y.Mingam, F.Raoult

Conception

Breizland 02 98 85 03 54



Ensemble, soyons source de progrès!  
[www.bretagne-eau-pure.org](http://www.bretagne-eau-pure.org)